International

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **69 (1981)**

Heft [3]

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

International

BIT

Pourquoi si peu de femmes aux postes de direction ?

Cette question a fait l'objet d'un rapport du BIT et d'un séminaire de la Commission consultative des employés et travailleurs intellectuels.

Aux Etats-Unis, les femmes ont réussi une véritable percée dans le secteur bancaire, où elles forment les 30 % des cadres supérieurs. Ce n'est pas le cas en France dans les banques, mais bien dans les assurances. En Suisse, les femmes représentent les 40 % du personnel, mais seulement les 13 % des cadres, et on n'en connaît qu'une qui ait occupé un poste directorial.

C'est au début de l'enseignement secondaire que les filles manquent le coche, parce qu'elles ne savent pas choisir parmi les possibilités qui leur sont offertes. Leur choix est encore conditionné par les attitudes traditionnelles.

Plus tard, alors que l'essentiel de la formation des cadres se fait dans les entreprises, elles sont également trop timides. Dans une compagnie d'assurances suisses, par exemple, il y avait en 1978 neuf stagiaires femmes dans le cours préparant à la direction de services, mais pas une dans le cours préparant à la direction de succursales ou aux échelons élevés de la hiérarchie. De leur côté, les entreprises hésitent à « pousser » des femmes mariées, mais étendent cette attitude à toutes les femmes, mariées ou non, avec ou sans enfants.

P. B.-S.

A GENEVE

Des femmes chiliennes courageuses

Trois mères chiliennes, membres de l'Association des familles de disparus, sont venues me voir à Genève, le 10 février 1981. L'une, professeur à l'Université, avait un fils étudiant arrêté en 1976. Depuis, elle n'a aucune nouvelle de lui. Il a disparu. Les deux autres avaient l'une, un mari, l'autre un frère, arrêtés sans raisons apparentes, puis disparus. Le ministère de la justice, le gouvernement, la police répondent aux nombreuses lettres et pétitions qui leur sont adressées : « Nous ne connaissons pas ces gens ». Ainsi plus de 2 500 personnes disparues ont été signalées à l'Episcopat qui, lui non plus, n'obtient pas de réponse.

Ces trois mères sont venues à Genève pour être entendues à l'ONU par la Commission des Droits de l'Homme et y déposer 640 dossiers de cas comprenant chacun une photo, un témoignage devant les tribunaux certifiant que la personne a été arrêtée. Depuis quelques mois trois cimetières clandestins ont été découverts dans les environs de Santiago, par hasard. Plusieurs cadavres montraient des signes de torture.

Les personnes disparues ne sont donc pas ignorées du gouvernement dont le but est d'éliminer certaines personnes gênantes et d'autres, n'importe lesquelles, pour faire régner la terreur, pour que chacun obéisse et que « l'ordre règne ». C'est ce qu'on appelle la dictature.

Heureusement, il y a des gens courageux, des femmes en majorité, puisqu'elles sont les seules survivantes, qui luttent pour que les disparus ne soient pas oubliés et que la terreur fasse moins peur.

Mais qu'espéraient ces trois mères en venant me voir ? Elles voulaient que je sache et que peut-être s'organise un jour un voyage de quelques femmes suisses au Chili. Qu'elles voient la situation réelle, prennent des contacts et puissent ensuite témoigner, donner des noms pour que les disparus réapparaissent.

Quelle présidente d'association, quelle juriste, quelle députée... accepterait d'aller à trois ou quatre au Chili pour voir, entendre, savoir et ensuite pour parler ?

Il y a des femmes courageuses qui luttent, à nous de les aider même avec nos moyens souvent inadéquats de femmes privilégiées.

Jacqueline Berenstein-Wavre

CEFRES

La peur qu'on a

L'Europe a soudain peur de la guerre. S'agit-il d'un risque réel ? D'une peur justifiée ? Quelles sont les forces porteuses de guerre et les forces porteuses de paix ? Comment celles-ci peuvent-elles agir ?

Ces questions ont conduit le CEFRES* à proposer des rencontres pour mener une double réflexion sur les thèmes : « L'Europe devant la peur de la guerre et le désir de la paix », et « Au-delà du politique, les femmes devant la peur de la guerre et le désir de la paix ». Ces rencontres ont eu lieu à Paris en juin 1980.

Dans ses deux allocutions d'ouverture, Françoise Latour, secrétaire générale, a mis en relief les idées-force qui sous-tendent l'appel à la réflexion lancé par le CEFRES et les débats.

Entre le militaire et le religieux

« Peur de la guerre, désir de la paix », nos sociétés modernes en sont réduites à ce dilemme. Pourquoi ? Une constatation s'impose, qui est peut-être un début de réponse. Les deux grands pouvoirs arbitres de la guerre et de la paix : le militaire et le religieux sont des structures masculines qui excluent totalement les femmes de leurs hiérarchies décisionnelles. Ainsi la moitié de l'humanité se trouve-t-elle absolument impuissante à agir d'une façon directe sur l'équilibre de ces deux pouvoirs. « Sois belle et tais-toi » et « sois mère et subis » ont été jusqu'à présent les rôles traditionnellement assignés aux femmes.

De plus en plus de femmes franchissent le mince espace entre ces deux voies et essaient de faire entendre leur langage jusqu'à présent occulté par les mass médias et les milieux politiques.

D'autre part, notre société européenne est non seulement responsable de sa propre évolution, mais est également responsable et solidaire des cultures du tiers monde. En effet, la technologie moderne dominante, notamment en matière d'armements, est directement issue de nos modes de pensée. Ces modes de pensée ont été et sont encore imposés aux autres civilisations à travers le processus de « modernisation », ceci pour le meilleur et pour le pire. La révolution culturelle en cours ne sera complète et réussie que par une prise en compte du féminin.

Dans cette perspective, les femmes européennes semblent être appelées à jouer un rôle prépondérant.

Si notre système culturel n'est pas capable de réintégrer le principe féminin comme principe transcendental au même titre que le principe masculin dominant, nous ne trouverons pas d'équilibre ; seules subsisteront les forces mises en place par une hiérarchie masculine, aussi bien militaire que religieuse.

« Peur de la guerre et désir de la paix » seront alors des sentiments justifiés qui nous domineront pour longtemps, s'ils ne débouchent pas soit sur la catastrophe, soit sur un équilibre de la terreur.

Retrouver un équilibre perdu

Est-ce que précisément, la démystification du féminin et son intégration dans les modèles politique, militaire et religieux qui régissent la société contemporaine ne permettrait pas de retrouver un équilibre perdu et qui ne serait pas celui de la terreur ?

(suite p. 18)